Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 50 (2023)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles du Palais fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Aging abroad»: la Direction consulaire du DFAE soutient les aînés à l'étranger

Êtes-vous prêts à vivre une retraite heureuse à l'étranger ? Le DFAE vous accompagne et vous soutient pour envisager, préparer, et vivre une retraite en toute sérénité. Toutefois, une telle décision doit être mûrement réfléchie.

Objectif de ce projet

Dans une perspective de prévention, le projet «Aging abroad» vise à sensibiliser le public cible aux défis de la retraite à l'étranger en mettant à disposition des informations utiles sous différentes formes. Il s'agit également de former les représentations consulaires et de les conseiller quant à leur rôle et compétences.

Situation actuelle

De plus en plus souvent, de nombreux Suisses choisissent pour diverses raisons de passer leur retraite à l'étranger plutôt qu'en Suisse. Les motivations ne manquent pas. L'un des grands classiques est de passer l'hiver sous des conditions climatiques plus agréables. Mais les Suisses qui souhaitent passer leur retraite hors du pays ne sont pas toujours bien informés. Beaucoup d'entre eux ne sont pas conscients des défis et problèmes auxquels ils peuvent être confrontés à l'étranger. Et un grand nombre de Suisses n'assument pas assez leur responsabilité individuelle et ne se préparent pas suffisamment.

Naissance du projet

Les démarches lancées par la Direction consulaire trouvent leur origine dans une proposition de notre ancienne Cheffe de mission en Thaïlande, Helene Budliger Artieda, visant à aborder cette thématique de manière proactive, avant qu'un mandat politique ne soit donné à ce sujet. Afin d'identifier plus précisément les problèmes, des études approfondies et une enquête auprès des représentations de 25 pays ont confirmé que les thèmes principaux sont la prévoyance, les assurances et des questions relatives à des services spécialisés comme l'assurance maladie, l'AVS ou la caisse de pension. D'autres thèmes sont par exemple,



Profiter de sa retraite à l'étranger: tel est le rêve de nombreux Suisses. Photo iStock

Responsabilité individuelle

Les conditions-cadres sont définies en premier lieu par la loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr) entrée en vigueur le 26 septembre 2014. Son article 5, consacré à la responsabilité individuelle, stipule: «Chaque personne assume la responsabilité de la préparation et de l'exécution d'un séjour à l'étranger ou de l'exercice d'une activité à l'étranger.» Le président de la Confédération Ignazio Cassis a imposé à tous les citoyens et citoyennes suisses d'exercer leur responsabilité individuelle, et c'est dans cet esprit que la responsabilité individuelle a été définie comme objectif de la Direction consulaire pour l'année 2022. Le projet «Aging abroad» contribue en grande partie à faire appel à la responsabilité individuelle et à attirer l'attention de la communauté sur cette responsabilité lorsqu'elle planifie sa retraite ou lorsqu'elle vit déjà à l'étranger.

des informations générales sur les finances, les maisons de retraite, la politique, l'achat de médicaments et enfin le décès et les questions qui y sont liées, comme la succession. Quelques chiffres intéressants sont aussi ressortis de l'enquête récente réalisée auprès des Suisses de l'étranger par la Haute école de travail social de Genève (HES-SO, HETS) et par l'Université de Neuchâtel en collaboration avec le DFAE :

- ¼ des personnes interrogées sont nées dans leur pays de résidence actuel
- La moitié sont nées en Suisse
- 70% possèdent une autre nationalité
- Mode de vie après la retraite : environ 90% n'ont pas dû restreindre leur mode de vie ou alors «qu'un peu»
- 84% sont propriétaires de leur logement
- Les Suisses de l'étranger sont principalement en contact avec des personnes ayant passé la majeure partie de leur vie dans le pays de destination et ont moins de contact avec des personnes ayant vécu principalement en Suisse

Information et prévention en Suisse et à l'étranger

Les Suisses qui s'intéressent à la retraite à l'étranger doivent pouvoir trouver rapidement des informations utiles, clairement compréhensibles et fiables. Un travail de prévention essentiel doit ainsi être effectué et les Suisses de l'étranger potentiels doivent être sensibilisés à l'avance aux problèmes éventuels et aux questions importantes. Les représentations à l'étranger doivent disposer des outils nécessaires pour pouvoir conseiller les clients sur leurs besoins dans les situations d'urgence. Elles pourront ainsi agir plus rapidement. Tous les Suisses de l'étranger qui, malgré le travail de prévention, se retrouveront dans une situation difficile ou auront encore des questions pourront s'adresser à la représentation qui les soutiendra dans de telles situations.

Près de 288000 d'entre eux ont plus de 55 ans, et près de 177000, plus de 65 ans.

En bref, les seniors constituent un groupe important de la «Cinquième Suisse».

Nombre total des Suisses de l'étranger: 788 000 (2021).

Webinaires

Afin d'encourager l'échange d'informations et de sensibiliser davantage la communauté, il est prévu de mettre en place des webinaires réguliers sur des thèmes qui intéressent les seniors suisses résidant à l'étranger. Lors de ces webinaires, les services spécialisés ou intervenants externes présentent un exposé sur un thème choisi et fournissent ainsi au public cible des informations de première main. L'accent est mis sur une discussion active, raison pour laquelle il sera possible d'intervenir et de poser des questions. Un premier webinaire-pilote a été organisé fin novembre 2022 pour la communauté des seniors résidants au Maghreb sur le thème des services bancaires. D'autres suivront bien entendu en cours d'année.

Nouvelle application SwissInTouch

SwissInTouch sera également un instrument important comme canal de communication pour les Suisses de l'étranger. Cette interface vise à favoriser les échanges et les relations avec la Suisse et la représentation à

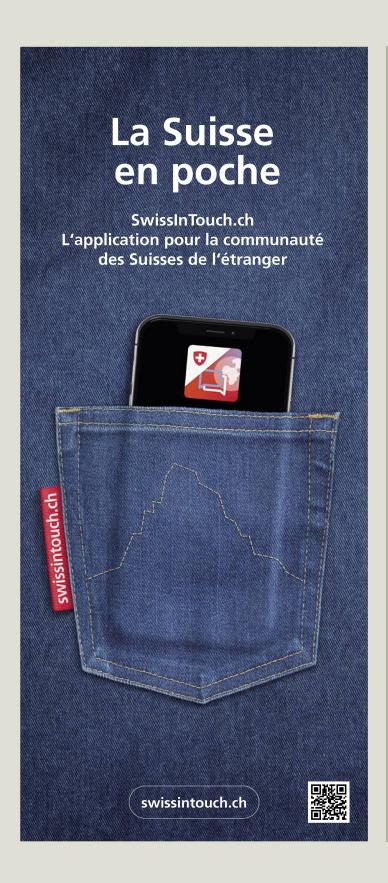
l'étranger compétente pour les Suisses de l'étranger. Elle prend en compte leurs besoins et leurs idées et leur fournit un accès direct et convivial aux services et informations consulaires importants. Nos concitoyens seniors disposeront ainsi d'informations ciblées et spécifiques qui pourront leur être utiles dans la préparation de leur retraite ou dans leur vie de retraités.

Le projet «Aging abroad» sera étendu au fil du temps et les Suissesses et Suisses qui souhaitent passer leur retraite à l'étranger trouveront ainsi des informations pertinentes, ils connaîtront les services compétents et les procédures à suivre. Les représentations disposeront d'informations utiles pour pouvoir répondre à leurs questions.

MICHELE MALIZIA
DIRECTION CONSULAIRE

Quelques conseils utiles

- S'inscrire auprès de la représentation compétente
- Indiquer des coordonnées d'urgence (famille ou amis avec adresse et numéro de téléphone)
- Déposer des directives anticipées auprès de la représentation compétente en cas d'accident de la vie
- Déposer un inventaire des biens auprès de la représentation compétente
- Le cas échéant, indiquer les coordonnées d'une assurance maladie ou rapatriement
- Consulter nos pages internet spécifiques: www.eda.admin.ch/eda, Rubrique «Vivre et travailler à l'étranger» «Préparation d'un séjour à l'étranger, émigration et migration de retour » «Prendre sa retraite à l'étranger»



Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance.

Le Conseil fédéral a décidé de renoncer à la votation populaire fédérale du 12 mars 2023. La prochaine votation aura lieu le 18 juin 2023.

Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'application «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.



Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes ont été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- Initiative populaire fédérale 'Oui à une prévoyance individuelle indépendante' (25.04.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Oui à une médecine naturelle indépendante' (25.04.2024)
- Initiative populaire fédérale 'Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité)' (08.05.2024)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens



Information

Annoncez votre adresse e-mail et numéro de téléphone portable et/ou leur changement à votre représentation suisse.

Inscrivez-vous au guichet en ligne du DFAE sur le site internet www.swissabroad.ch afin de choisir le mode de livraison souhaité pour la «Revue Suisse» ou d'autres publications. L'édition actuelle de la «Revue Suisse» et les numéros précédents sont consultables sur www.revue.ch, où ils peuvent être imprimés. La «Revue Suisse» (ou «Gazzetta Svizzera» en Italie) est distribuée gratuitement à tous les foyers de Suisses de l'étranger sous forme électronique (par e-mail) ou imprimée. L'application «Swiss Review» est également disponible pour iOS/Android.